

223C0137
FR0014004X25-FS0045

20 janvier 2023

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

GROUPE FLO

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 20 janvier 2023, la société par actions simplifiée Bertrand Invest¹ (55 rue Deguingand, 92300 Levallois-Perret) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 16 janvier 2023, le seuil de 20% du capital de la société GROUPE FLO et détenir individuellement à cette date 1 532 440 actions GROUPE FLO représentant 2 249 005 droits de vote, soit 20,03% du capital et 17,18% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions GROUPE FLO sur le marché dans le cadre de l'offre publique de retrait initiée par la société Bertrand Invest³.

A cette occasion, M. Olivier Bertrand n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, au 16 janvier 2023, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 7 171 835 actions GROUPE FLO représentant 12 598 896 droits de vote, soit 93,73% du capital et 96,24% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Financière Flo	4 710 496	61,56	9 420 992	71,96
Bertrand Invest	1 532 440	20,03	2 249 005	17,18
Bertrand Restauration	928 899	12,14	928 899	7,10
Total M. Olivier Bertrand	7 171 835	93,73	12 598 896	96,24

2. La déclaration d'intention de la société Bertrand Invest figure dans la note d'information établie à l'occasion de l'offre publique susvisée⁴ (article 223-17 III du règlement général).

¹ Contrôlée par M. Olivier Bertrand.

² Sur la base d'un capital composé de 7 651 572 actions représentant 13 091 212 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment D&I 223C0058 du 11 janvier 2023.

⁴ Cf. notamment D&I 223C0052 du 10 janvier 2023 et note d'information ayant reçu le visa n°23-014 en date du 10 janvier 2023.